

Allianz MeHomeLoans							Exemple représentatif pour un crédit de € 150.000 en 20 ans avec une quotité <=80% en mensualités constantes à un taux d'intérêt annuel de 4,10%	
Mensualités constantes ou amortissements constants en capital Avec inscription hypothécaire								
Formules tarifaires	Quotité <=80%		Quotité <=90%		Quotité <=100%			
Tarif de base	Taux d'intérêt (%)		Taux d'intérêt (%)		Taux d'intérêt (%)		Montant d'un terme	
Durée	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Frais de dossier	
≥ 5 & ≤ 10 ans	0,3314%	4,05%	0,3354%	4,10%	0,3755%	4,60%	Prime assurance incendie	
> 10 & ≤ 15 ans	0,3314%	4,05%	0,3354%	4,10%	0,3755%	4,60%	Frais de notaire* et d'enregistrement	
> 15 & ≤ 20 ans	0,3314%	4,05%	0,3354%	4,10%	0,3755%	4,60%	Frais d'expertise	
> 20 & ≤ 25 ans	0,3314%	4,05%	0,3354%	4,10%	0,3755%	4,60%	Montant du crédit	
> 25 & ≤ 30 ans	0,3474%	4,25%	0,3515%	4,30%	0,3915%	4,80%	Coût total du crédit	
							Montant total dû	
							Taux d'intérêt (sur base annuelle)	
							Taux annuel effectif global	
							*: Prime assurance incendie (et périls connexes) à titre indicatif	
							**: Hors honoraires du notaire	
							***: Hors potentielle réduction conditionnelle et/ou majoration	

Allianz MeHomeLoans			Exemple représentatif pour un crédit-pont de € 80.000 sur 1 an à un taux d'intérêt annuel de 4,75%			
Crédit-pont avec mandat hypothécaire*						
Durée	Taux d'intérêt (%)		Montant d'un terme	€ 310,00	Taux d'intérêt (sur base annuelle)	4,75%
	Mensuel	Annuel	Frais de dossier	€ 300,00	Taux annuel effectif global	7,58%
≤ 2 ans	0,4114%	5,05%	Prime assurance incendie**	€ 0,00		
			frais de notaire*** et d'enregistrement	€ 1.511,25	*: Un crédit-pont est toujours lié à un crédit Allianz MeHomeLoans long-terme décrit ci-dessus avec une inscription hypothécaire **: Prime assurance incendie (et périls connexes): pas obligatoire ***: Hors honoraires du notaire	
			Frais d'expertise	€ 250,00		
			Montant du crédit	€ 80.000,00		
			Coût total du crédit	€ 5.781,25		
			Montant total dû	€ 85.781,25		

Réduction conditionnelle:

Allianz assurance incendie (couverture incendie et périls connexes, conforme à l'immeuble assuré)
Allianz assurance temporaire décès (pour au minimum 100% du montant emprunté)
Eco-friendly (bien immobilier repris comme but du crédit PEB ≤ 150 kWh/m²)
Premium (DSTI ≤ 40% et disponible ≥ € 1.500 si 1 emprunteur, ≥ € 2.000 si > 1 emprunteur)

Mensuel	Annuel
-0,0083%	-0,10%
-0,0083%	-0,10%
-0,0083%	-0,10%
-0,0125%	-0,15%

Exclu de toute réduction: le crédit-pont.

Majorations:

Bien destiné à la location avec une quotité ≤ 70%
Bien destiné à la location avec une quotité >70% ≤ 80%
Age > 75 ans à la date d'échéance de l'un des emprunteurs
Refinancement crédit à la consommation à but mobilier >10% ≤ 20% du montant emprunté
Bien immobilier repris comme but du crédit PEB > 400 kWh/m², sans des travaux énergétiques d'au moins € 20.000
Terme fixe d'une durée ≤ 15 ans
Terme fixe d'une durée >15 ans ≤ 30 ans
Financement frais administratifs, frais de notaire lors d'un achat
Crédit régularisé sur le volet négatif de Centrale des Crédits aux Particuliers
Inscription hypothécaire en deuxième rang
Risques spéciaux (exemples: type de bien particulier, stabilité des revenus, etc)

Mensuel	Annuel
+0,0083%	+0,10%
+0,0167%	+0,20%
+0,0208%	+0,25%
+0,0208%	+0,25%
+0,0208%	+0,25%
+0,0208%	+0,25%
+0,0416%	+0,50%
+0,0416%	+0,50%
+0,0416%	+0,50%
+0,0830%	+1,00%
+0,1652%	+2,00%

Majorations totales du crédit ne peuvent être supérieures à 2,50%

Montant minimal d'un crédit: € 50.000**Montant maximum d'un crédit: € 1.250.000****Assurance incendie et périls connexes:** Il est obligatoire de souscrire une assurance incendie et périls connexes auprès Allianz Benelux SA, ou d'une autre compagnie d'assurance.**Assurance temporaire décès:** Afin de protéger vos proches (survivants), il est conseillé de souscrire une assurance temporaire décès auprès d'Allianz Benelux SA ou d'une autre compagnie d'assurance. Il est conseillé de vérifier quelle est la meilleure répartition de la couverture décès d'un point de vue fiscal.

Indemnités:

Indemnité de emploi : 3 mois d'intérêts sur la somme remboursée pour les personnes physiques
Indemnité pour mise à disposition: 1% par an ou 0,0830% par mois en cas de non-prélèvement
Duplicata d'attestation fiscale: € 50
Lettre de rappel: € 7,50 + frais de port
Intérêts de retard: Mensuel: +0,042% ; annuel: +0,50%

Frais de dossier:

Nouveaux crédits: € 350 pour un nouveau crédit et € 300 pour un crédit pont, à payer lors de la première échéance
Crédits existants: € 175 pour toute modification non contractuelle nécessitant un nouvel avenant et € 150 pour un crédit-pont

Hypothèse dans laquelle il faut fournir une expertise:

Toujours, pour tout bien en garantie

Frais d'expertise (TVA 21% comprise) par expert agréé Allianz:

Propriété pour habitation propre ≤ € 750.000	€ 250
Propriété pour habitation propre > € 750.000	€ 300
Immeuble de rapport (>2 entités)	€ 300
Terrain à bâtir	€ 150
Constat de travaux	€ 150